

Informations de base	
<b>2025/0104(COD)</b>	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Aide supplémentaire et une flexibilité accrue en faveur des régions ultrapériphériques touchées par de graves catastrophes naturelles et dans le contexte du cyclone Chido ayant dévasté Mayotte	
Modification Règlement 2013/0228 <a href="#">2010/0256(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer	
<b>Zone géographique</b>	
France Mayotte	

Acte final
Règlement 2025/1276 JO OJ L 27.06.2025